



COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

Portes ouvertes d'Hydro-Québec à Saint-Gabriel-de-Brandon : un comité citoyen martèle le besoin de connaître l'ensemble du projet

Saint-Gabriel-de-Brandon, le 10 juillet 2026 – Hydro-Québec a tenu hier soir une activité portes ouvertes sur son projet de poste de sectionnement à Saint-Gabriel-de-Brandon, qui prenait la forme d'une présentation formelle suivie de kiosques en visite libre. La centaine de personnes participantes y ont pris connaissance des deux sites d'une superficie de 35 hectares considérés par Hydro-Québec pour le poste, lesquels se trouvent au nord-ouest et au sud-est du chemin Saint-Edmond à la hauteur de la ligne à 735 kV existante. La déception était cependant palpable dans la salle, au vu de la quasi-absence de nouvelles informations outre le dévoilement de ces deux emplacements potentiels.

C'est dans ce contexte que le comité citoyen Vigilance Brandonnie a fait une intervention qui sortait du cadre proposé pour exiger à nouveau d'Hydro-Québec qu'elle présente à la population brandonienne l'ensemble du projet – à savoir le poste lui-même ainsi que toute infrastructure connexe, notamment le tracé des lignes à 735 kV qui partiraient éventuellement de ce poste vers le sud et vers le nord.

« Hydro-Québec nous présente des options d'emplacement pour un poste électrique et nous invite à nous prononcer pour l'un ou pour l'autre », explique Marc-André Toupin, membre du comité. « La réalité, c'est qu'indépendamment du lieu qui sera retenu, ce poste ouvrirait la porte à plus de développement du réseau électrique. En l'absence de précisions quant aux étapes à venir, personne ne peut vraiment dormir tranquille. C'est épuisant et c'est un manque flagrant de respect envers des gens qui doivent déjà composer avec un poste électrique qui s'impose dans leur milieu de vie, voire directement chez eux. »

La période de questions a tout de même permis d'en savoir plus sur la ligne qui partirait du poste vers le sud. Envisagée dans un horizon de plus ou moins dix ans, celle-ci longerait la ligne à 735 kV existante, qu'Hydro-Québec prévoit déjà doubler, traversant la route 347 pour descendre vers le sud le long d'une autre ligne existante à Saint-Norbert. Elle aboutirait au poste Carignan, sur la Rive-Sud. Le personnel de la société d'État a, en outre, assuré qu'il n'y aurait jamais de transformation effectuée dans le poste à l'étude, qui serait trop petit pour cet usage.

« On obtient des informations au compte-goutte, à force d'insister. Il reste qu'on est très loin d'avoir le portrait global des plans d'Hydro-Québec », résume Odette Sarrasin, également membre de Vigilance Brandonnie. « On veut connaître l'ensemble du projet, ce qui comprend la fonction, la destination et le tracé des lignes à venir ou potentielles ainsi que les expansions ou modifications envisageables à court, moyen et long terme. On veut aussi qu'Hydro-Québec nous démontre la nécessité de tout ce développement, données vérifiables à l'appui. Quels

sont donc les besoins et usages énergétiques précis qui justifient le saccage des milieux forestiers, agricoles et acéricoles de Saint-Gabriel-de-Brandon? »

Ces revendications vont dans le même sens qu'une résolution adoptée la veille par la MRC de D'Autray, qui exige d'Hydro-Québec qu'elle suspende ses projets à Saint-Gabriel-de-Brandon et qu'elle « recommence le processus de consultation relatif à la nouvelle ligne et à la construction d'un poste sur le territoire de la MRC de D'Autray, en présentant de façon détaillée l'ensemble du projet, incluant le tracé des deux éventuelles nouvelles lignes dont le poste projeté doit assurer l'interconnexion. » Les membres du comité n'ont pas raté l'occasion d'exiger d'Hydro-Québec qu'elle se conforme à cette résolution.

Le personnel d'Hydro-Québec s'est engagé à prendre cette dernière en considération, et à revenir « prochainement » avec des informations sur le projet dans sa globalité, au-delà du strict cadre du poste à l'étude. Vigilance Brandonnie le croira quand lorsqu'elle le verra. Les membres du comité considèrent que l'ensemble du projet aurait dû être sur la table depuis longtemps, et continueront de l'exiger tandis que le processus s'accélère, de nombreuses et nombreux propriétaires ayant déjà été rencontré(e)s par Hydro-Québec.

- 30 -

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter:
Odette Sarrazin - 450-917-0658
odette.sarrazin.brandon@gmail.com

La résolution adoptée le 8 juillet par la MRC de D'Autray est disponible [ici](#)